



Organisation
internationale
du Travail

► Bureau d'Évaluation

► Interventions dans le domaine de la protection sociale (sécurité sociale): ce qui fonctionne et pourquoi?

Leçons apprises d'une étude de synthèse, 2012-2018



RÉSUMÉ

► Préface

Depuis 2012, le Bureau Evaluation de l'Organisation Internationale du Travail (ILO-EVAL) participe activement aux discussions récurrentes que l'OIT organise sur des sujets précis en préparant les documents qui accompagnent les rapports. L'objectif est d'améliorer l'apprentissage organisationnel en faisant une synthèse systématique des informations relatives aux résultats, leçons apprises et bonnes pratiques. A ce jour, EVAL a rédigé les études de synthèse des discussions récurrentes sur le Dialogue Social (2013)¹, l'Emploi (2014)², la Protection Sociale (Protection du Travail) (2015)³, et le Dialogue Social (2017)⁴.

Ceci est un résumé du rapport préparé en prévision de la Discussion Récurrente sur la Protection Sociale (Sécurité Sociale), qui sera à l'ordre du jour de la 109^e Session de la Conférence Internationale sur le Travail.

L'étude a été réalisée par Magali Bonne-Moreau, consultrice indépendante, sous le contrôle d'EVAL. L'étude présente les résultats et les leçons apprises de certaines évaluations et publications de l'OIT portant sur le domaine de la protection sociale (sécurité sociale).

Nous tenons à remercier nos collègues du Département de la Protection Sociale (SOCPRO) pour leur contribution au contenu et à la préparation de ce rapport. Nous tenons également à remercier tout particulièrement Mini Thakur, Responsable d'Evaluation, pour son soutien et sa contribution pendant toute cette étude, ainsi que Maria Audera Bustamante pour son aide.

Nous espérons que les conclusions de cette étude serviront de guide à nos mandants, collègues et à tous ceux qui travaillent sur la question de la protection sociale.

Guy Thijs
Directeur
ILO-EVAL

¹ www.ilo.org/global/docs/WCMS_212381/lang--en/index.htm

² www.ilo.org/global/docs/WCMS_243429/lang--en/index.htm

³ www.ilo.org/ilc/ILCSessions/previous-sessions/104/committees/social-protection/lang--ja/index.htm

⁴ www.ilo.org/eval/synthesis-and-meta/WCMS_584293/lang--en/index.htm

► Résumé exécutif⁵

Ce rapport présente les conclusions d'une étude des rapports d'évaluation relatifs aux interventions de l'OIT dans le domaine de la protection sociale (sécurité sociale) au cours de la période 2012–2018. Il a pour but de contribuer à l'apprentissage organisationnel, de servir de guide aux mandats de l'OIT pour leurs travaux futurs en matière de protection sociale (sécurité sociale) et de renforcer les capacités du Bureau à prendre des décisions fondées sur des preuves à partir des conclusions tirées de l'analyse des rapports d'évaluation. Par une analyse systématique des résultats, des leçons apprises et des bonnes pratiques de certains rapports d'évaluation, cette étude de synthèse identifie ce qui fonctionne, pour qui et pourquoi, dans le contexte du travail de l'OIT sur la protection sociale (sécurité sociale).

Ce rapport, commandé par le Bureau Evaluation de l'OIT (EVAL), a été rédigé en prévision de la Discussion Récurrente sur la Protection Sociale (Sécurité Sociale) de 2020. Il est destiné à contribuer et compléter le Rapport Récurrent sur la Protection Sociale (Sécurité Sociale) qui sera discuté lors de la 109^e Session de la Conférence Internationale sur le Travail.

La protection sociale, ou sécurité sociale, est définie comme «l'ensemble des politiques et programmes destinés à réduire et lutter contre la pauvreté et la vulnérabilité sur le cycle de vie. La protection sociale comprend neuf domaines principaux: les prestations pour enfants et familles, la protection de la maternité, l'aide aux chômeurs, les prestations pour accidents du travail, les prestations maladies, la protection de la santé, les allocations pour personnes âgées, les prestations d'invalidité et les prestations aux survivants. Les systèmes de protection sociale s'occupent de tous ces domaines politiques grâce à un éventail de régimes contributifs (assurance sociale) et d'aides sociales non contributives financées par l'impôt⁶.»

Même si cette étude synthétique porte essentiellement sur des projets et interventions centrés sur la promotion et le développement de la protection sociale et de la sécurité sociale, elle porte également sur des interventions de l'OIT ayant une forte composante de protection sociale (sécurité sociale).

► Méthodologie

Cette étude de synthèse a pour objectif de répondre aux questions suivantes: *A partir des évaluations des efforts faits par l'OIT pour soutenir la protection sociale (sécurité sociale) de 2012 à 2018: Qu'est-ce qui est fait ? Qu'est-ce qui fonctionne? Pour qui? Et pourquoi?*⁷

Elle a été réalisée en utilisant la méthodologie qui figure dans les termes de référence (TdR) et qui garantit une analyse et une évaluation rigoureuse et systématique des rapports d'évaluation existants sur le sujet, ainsi que la transparence des critères d'inclusion et d'exclusion et des procédures et décisions d'étude.

⁵ Résumés exécutifs sont également disponibles en anglais et en espagnol sur le site Web de l'OIT EVAL à l'adresse suivante: <http://www.ilo.ch/eval/synthesis-and-meta/lang--en/index.htm>

⁶ *World Social Protection Report 2017–19*, ILO, 2017, p. 2, www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/---publ/documents/publication/wcms_604882.pdf [accessed 24 Jan. 2020].

⁷ Un ensemble de sous-questions qui devaient être traitées, sous condition de preuves suffisantes, ont guidé l'étude et sont disponibles à l'Annexe 1. Elles ont été élaborées à partir des Termes de Référence ainsi que des domaines de recherche traités dans les études systématiques précédentes.

Dans la mesure du possible, les rapports ont été délibérément sélectionnés pour inclure des projets de toutes les régions, ainsi que des projets mondiaux/interrégionaux et qui recouvrent différents domaines d'intérêt et champs thématiques, quelle que soit la langue dans laquelle ils ont été rédigés. Les rapports ne donnant pas d'informations pertinentes/suffisantes sur le travail réalisé pour soutenir la protection sociale (sécurité sociale) n'ont pas été retenus, de même que les rapports qui ne font pas état de recommandations, des leçons apprises et des bonnes pratiques émergentes (le cas échéant).

Les rapports d'évaluation figurant dans cette étude sont des évaluations indépendantes à mi-parcours et finales des projets, ainsi qu'une évaluation stratégique de haut niveau. Le nombre total de documents que contient cette étude est de 24 sur les 40 qui avaient été retenus et examinés.

Les rapports qui figurent dans la liste définitive ont été systématiquement évalués. Les informations sur les conclusions principales, les leçons apprises et les bonnes pratiques émergentes relatives au travail sur la protection sociale (sécurité sociale) ont été extraites et utilisées pour réaliser une synthèse thématique de qualité.

Les limites principales de cette étude sont liées à la disponibilité de preuves d'évaluation pertinentes et de bonne qualité pour répondre aux questions initiales de l'enquête et notamment au manque de leçons apprises et de bonnes pratiques. Ceci a également réduit la possibilité d'identifier les principales difficultés rencontrées par l'OIT pour soutenir la réalisation des Objectifs de Développement Durable (ODD) en matière de protection sociale (par ex. la réforme de l'ONU, les nouvelles formes d'emploi).

► Résultats

Les initiatives évaluées par les rapports retenus pour cette étude de synthèse recouvrent un large éventail de domaines relatifs à la protection sociale, et à la mise en place et au développement de systèmes de sécurité sociale comprenant entre autres: la protection des chômeurs; la protection sociale des travailleurs immigrés et de leurs familles; l'extension de la couverture sociale à ceux qui travaillent dans l'économie informelle; la mise en place de systèmes de retraite et la protection de la maternité.

► Qu'est-ce qui fonctionne?

L'étude des projets de l'OIT a révélé un certain nombre de conditions permettant d'avancer vers le développement et/ou l'extension de la protection sociale dans les pays participant aux projets. Ces conditions sont résumées ci-dessous:

- Les projets qui ont une pertinence stratégique et qui répondent aux besoins des parties prenantes ont souvent obtenu plus de résultats satisfaisants que ceux dont les mandants avaient un intérêt limité pour les questions de protection sociale.
- L'OIT dispose d'une vaste panoplie d'activités de renforcement des capacités relatives à la protection sociale et à la sécurité sociale et fournit des plateformes efficaces pour le partage d'expériences et de bonnes pratiques dans ce contexte. L'impact est plus important lorsque les interventions prennent en compte les besoins, les capacités et le contexte locaux et que les résultats sont rattachés aux institutions nationales.

- ▶ Une démarche inclusive de renforcement des capacités a été considérée comme étant un point fort, tout comme la stratégie d'apprentissage entre pairs et de promotion des échanges internationaux d'expériences, de pratiques et de réalités. Parfois le renforcement des capacités a servi de point d'entrée et de stratégie pour entretenir des relations avec des pays où les conditions de mise en place des projets sont défavorables.
- ▶ La diffusion des bonnes pratiques sur des sujets relatifs à la sécurité sociale et à la protection sociale, notamment par le biais de plateformes en ligne, d'outils régionaux de partage des connaissances ou de publications a abouti à des résultats positifs.
- ▶ Le recours au dialogue social apparaît comme un élément essentiel pour l'élaboration de politiques et de programmes efficaces en matière de protection sociale dans un grand nombre des rapports d'évaluation étudiés. Les plateformes de dialogue national et régional sont considérées comme étant une bonne pratique car elles permettent aux membres d'aboutir à un consensus et de mettre en commun leurs efforts et leurs ressources pour parvenir à une couverture améliorée en matière de sécurité sociale.
- ▶ La procédure OIT de l'évaluation basée sur le dialogue national (ABND), qui implique une démarche participative, évalue les différences de couverture sur le plan national, les besoins et les priorités et cherche à savoir si le seuil de protection sociale (SPS) est une réalité pour toute la population d'un pays et comment il peut être étendu à tous les membres de la société, est une composante positive des différents projets et s'est avérée être un outil utile pour favoriser le tripartisme
- ▶ Les produits de l'OIT donnent un aperçu utile des différents instruments, pratiques, normes et lois et ils peuvent contribuer au développement de la protection sociale, notamment des seuils dans les pays participant aux projets ainsi qu'au-delà. Ces connaissances, de même que l'assistance technique, ont conduit à un ensemble de politiques et mesures de mise en place ainsi qu'à la promotion et à l'application de normes de travail internationales.
- ▶ Les projets ayant pour but d'instaurer/développer la protection sociale, notamment les seuils, et de favoriser le travail décent et la formalisation de l'économie informelle, ciblent surtout la promotion de l'égalité des chances et concernent aussi bien les hommes que les femmes car ils favorisent des systèmes de protection sociale universels et fondés sur des droits. Cependant, il n'y a qu'un petit nombre de projets qui intègrent expressément les questions de genre et les composantes de la parité hommes-femmes dans leur élaboration et leur mise en œuvre.
- ▶ L'OIT a effectivement collaboré avec un ensemble de partenaires institutionnels pour mettre en place ses projets sur la protection sociale. Dans certains cas, l'OIT a pu établir sa sphère d'influence en construisant des liens de collaboration forts permettant de modifier les politiques et pratiques des partenaires tripartites dans les pays cibles et a ciblé ses accords de partenariat. La priorité donnée aux partenariats existants a permis aux projets d'avoir une influence maximale sur un court laps de temps grâce à une assistance technique ciblée et au soutien d'actions pilotes mises en place par ces partenaires.

► Pour qui ?

La majorité des rapports d'évaluation font une distinction entre les groupes cibles et les bénéficiaires visés des interventions relatives à la protection sociale. Dans la plupart des cas, les groupes cibles sont les décideurs politiques chargés de la préparation et de la mise en œuvre des stratégies destinées à étendre la couverture des systèmes de sécurité sociale. Ils comprennent également les administrateurs et responsables techniques chargés de la préparation, de l'application et du contrôle des systèmes de protection et de sécurité sociale, ainsi que les partenaires sociaux concernés par les questions de sécurité sociale, les syndicats en particulier, de même que les organisations concernées de la société civile. Dans un certain nombre de projets, des groupes spécifiques ont été ciblés et identifiés comme bénéficiaires ultimes, notamment les travailleurs immigrés et leurs familles, les employés de l'industrie du vêtement, les ménages à faible revenu, les chômeurs et les groupes vulnérables, notamment les travailleurs pauvres, les femmes et les personnes vivant en zones rurales.

► Pourquoi?

Les rapports d'évaluation ont identifié un certain nombre de facteurs internes et externes qui aboutissent à des résultats positifs s'agissant de la mise en place et de l'extension de la protection sociale.

Parmi les facteurs de réussite figurent:

- **L'adaptabilité au contexte local**, de telle sorte que les interventions tiennent compte des réalités et particularités nationales et répondent aux besoins spécifiques des bénéficiaires, au lieu d'adopter une approche unique.
- **Une planification réaliste** en ce qui concerne le moment et le rythme des interventions sur le terrain, et une **approche flexible** pour la conception et l'exécution des activités et stratégies des projets.
- L'adoption d'une **démarche participative** de la part des acteurs locaux, des gouvernements, des institutions, des organisations d'employeurs et de travailleurs, ainsi que des bénéficiaires, à toutes les étapes de la conception et de la mise en œuvre. Ceci a permis d'identifier les mesures et stratégies les plus pertinentes prises pour répondre aux problèmes ou changements émergents, a suscité un sentiment d'appartenance, responsabilisé les acteurs et créé un environnement favorable garantissant la durabilité des résultats des projets.
- **La valeur ajoutée de l'approche tripartite de l'OIT ainsi qu'une plus grande responsabilisation** dans la planification et la mise en œuvre des interventions relatives à la protection sociale.
- Le recours efficace à des **outils de gestion de projet** a été considéré comme étant une bonne pratique importante, de même que le contrôle des mécanismes de responsabilisation. Le fait d'avoir une équipe de coordination expérimentée capable de s'adapter aux circonstances locales et d'établir des relations constructives avec les différents acteurs est également un facteur de réussite.

- ▶ **Une présence de l'OIT sur le terrain s'est avérée être un facteur positif important** pour la constitution d'alliances au niveau national et international. Les contacts réguliers avec les partenaires et les autorités locales ont engendré la confiance et la participation aux discussions a favorisé le développement de réseaux collaboratifs et consolidé les résultats des projets.
- ▶ **La synergie et la coopération entre les projets étudiés et les autres projets** ont contribué à l'efficacité, l'efficience et la durabilité des résultats.
- ▶ **Les relations qu'entretient l'OIT avec ses partenaires sur le terrain de même que ses connaissances et son expertise techniques spécialisées sont des éléments importants** qui lui donnent un avantage stratégique lorsqu'il s'agit de promouvoir l'extension de la protection sociale et de mettre en place la politique notamment.
- ▶ **La bonne réputation de l'OIT dans le domaine de la protection sociale et des questions du travail a permis aux projets d'obtenir du soutien pour leur mise en œuvre.**
- ▶ **La volonté politique et le sentiment d'appartenance des parties prenantes sont essentiels** pour aboutir à des résultats durables.

Un certain nombre d'obstacles à la promotion et à l'extension de la protection sociale ont été identifiés dans les rapports d'évaluation. Dans de nombreux cas, les obstacles auxquels il faut faire face pendant la mise en œuvre d'un projet proviennent de sources variées, internes aussi bien qu'externes; les principales sont présentées ci-dessous:

- ▶ **Le contexte politique** a un impact direct sur la possibilité d'arriver aux résultats et conclusions attendus. Il existe de nombreux exemples où les activités ont été suspendues de manière temporaire ou définitive en raison de **l'instabilité politique** et de **changements dans les cadres de gouvernance et de gestion.**
- ▶ **La détérioration de la situation économique** dans certains pays.
- ▶ **Le faible engagement et les capacités réduites** des pays et l'intérêt limité des acteurs pour les résultats des projets et les perspectives de durabilité.
- ▶ **Les différences de politiques entre les pays et les problèmes institutionnels** constituent des obstacles à la mise en place et à la gestion des initiatives en matière de protection sociale.
- ▶ **Une conception inadéquate des projets, avec des objectifs trop ambitieux en termes de calendrier et de portée, d'évaluation des risques limitée, voire nulle, de relations réduites entre résultats et réalisations, ainsi qu'une mauvaise analyse du contexte** sont les points faibles qui ont entraîné l'échec de certains éléments des projets.
- ▶ **Le manque d'attention portée à la parité hommes-femmes.**
- ▶ **Le manque de synergies et de complémentarité** entre et au sein des projets concernés a conduit à laisser passer des occasions d'optimiser les ressources et d'améliorer les résultats.
- ▶ Certaines difficultés tiennent à des **procédures inadéquates de gestion, des problèmes de financement et de personnel qui ont entraîné une inefficacité des ressources.**

► Annexe 1. Méthodologie détaillée

Cette synthèse se compose d'une étude documentaire des évaluations et enquêtes de l'OIT (publiées ou non) relatives à la protection sociale. Elle recouvre les projets et interventions de l'OIT centrés sur la protection sociale (sécurité sociale) ainsi que ceux qui ont une composante significative relative au domaine étudié. Pour éviter le risque de partialité et garantir le contrôle qualité, les méthodes utilisées dans cette étude sont présentées de manière explicite, transparente et reproductible.⁸

► Questions essentielles

L'étude de synthèse a pour objectif de répondre aux questions suivantes⁹:

A partir de l'évaluation des efforts qu'a faits l'OIT pour soutenir la protection sociale (sécurité sociale) de 2012 à 2018:

- 1) Qu'est-ce qui est fait? (Quelles interventions observons-nous?)
- 2) Qu'est-ce qui fonctionne? Ou qu'est-ce qui ne fonctionne pas? (Quels aspects des interventions sont particulièrement efficaces?)
- 3) Pour qui? (Qui sont les bénéficiaires de ces interventions?)
- 4) Pourquoi? (Quels sont les facteurs de réussite et les problèmes identifiés?)

► Sélection des rapports

Dans le cadre de l'Évaluation indépendante de haut niveau (EIHN) de la stratégie et des actions de l'OIT destinées à créer et développer des seuils de protection sociale (2012–2017), une étude de synthèse de 24 rapports d'évaluation¹⁰ réalisés sur la période 2012–2016 a été effectuée par EVAL en 2017. Les conclusions de cette étude ont contribué à l'EIHN et les rapports identifiés pour l'étude de synthèse de 2017 ont contribué à cette étude de synthèse courante.

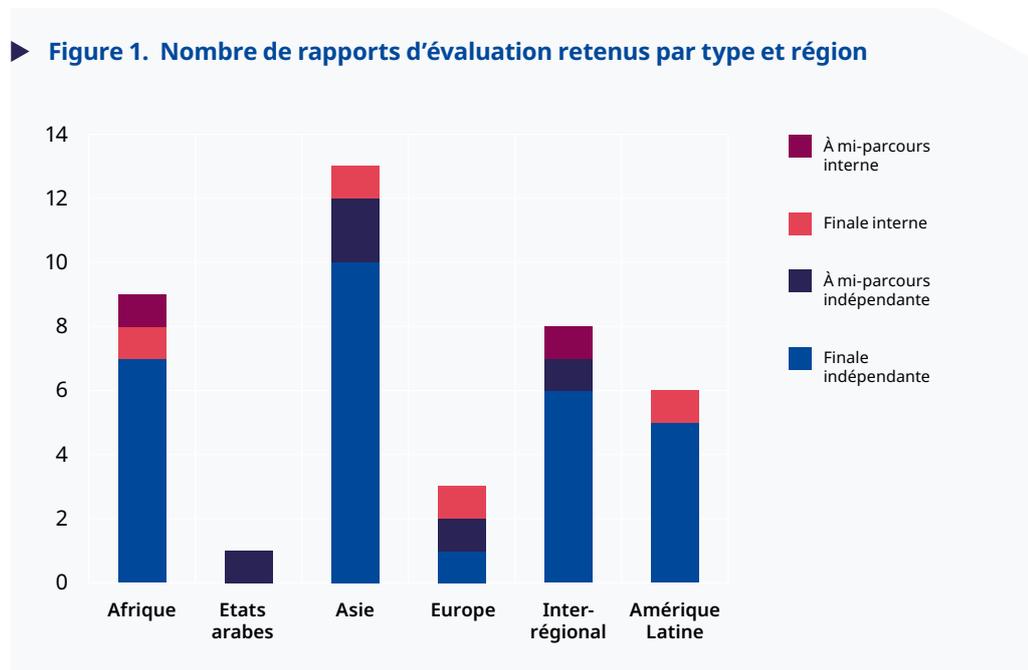
⁸ Ceci fait suite à la recommandation des Etudes systématiques de Campbell: Politiques et lignes directrices, version 1.4. (Oslo, Campbell Collaboration, Campbell Policies and Guidelines Series No. 1, 2019).

⁹ Lorsqu'il existait des preuves suffisantes, un ensemble de sous-questions a également servi de guide à l'étude et on les retrouve dans l'Annexe 1. Ces sous-questions ont été rédigées à partir des TdR et des domaines d'enquête traités dans les études systématiques précédentes.

¹⁰ Vingt-deux rapports d'évaluation Indépendants, y compris sept évaluations de programmes communs et deux sur les 10 évaluations internes potentielles identifiées par EVAL ont été utilisés dans l'étude de synthèse de 2017. Les deux rapports d'évaluation interne ont été inclus car on a jugé qu'ils étaient exhaustifs et avaient été réalisés par des consultants externes.

En outre, 16 rapports¹¹ recouvrant la période 2017-18 ont été identifiés par EVAL au moyen d'une recherche par mot-clé¹² dans i-eval Discovery, et ont été ajoutés à la liste restreinte car EVAL a jugé qu'ils étaient pertinents pour l'étude de synthèse.

Une matrice a ensuite été préparée pour cette étude, qui recouvre ces rapports et donne des informations sur: le type et la nature de l'évaluation; la couverture régionale; les pays couverts; la couverture thématique; les sources de financement et l'année où l'évaluation a été achevée. Un résumé du type et de la couverture régionale des rapports apparaît dans la figure 1.



¹¹ Ils comprennent 12 rapports d'évaluation Indépendants, y compris une évaluation de programme commun et quatre rapports d'évaluation internes.

¹² Les mots-clés utilisés sont: protection sociale, sécurité sociale et exclusion sociale.

► Stratégie et protocole de recherche pour l'étude – sélection définitive des rapports

Les critères relatifs au contenu pour l'inclusion/exclusion des rapports retenus pour l'étude sont établis à partir des questions indiquées ci-dessus, tout comme les conseils donnés par EVAL, et sont résumés dans la figure 2.

► **Figure 2. Critères définitifs d'inclusion et d'exclusion – contenu**

Inclusion	Inclusion ou exclusion possible	Exclusion
<ul style="list-style-type: none"> ► La mise en place, le développement et le maintien de systèmes de protection sociale sont un objectif annoncé. ► Des mesures visant à mettre en place, développer et maintenir des systèmes de protection sociale ne sont pas des objectifs annoncés mais sont explicitement décrits dans la stratégie du projet. ► La mise en place ou l'extension de systèmes de protection sociale est mentionnée comme étant l'une des réalisations directes ou indirectes. ► Le rapport fournit des informations pertinentes et appropriées sur des aspects relatifs à la mise en place, au développement, au maintien ou à l'extension de systèmes de protection sociale. 	<ul style="list-style-type: none"> ► La mise en place de la protection sociale/ extension de la sécurité sociale est un objectif annoncé. ► Le rapport fournit des informations pertinentes sur des aspects relatifs à la mise en place de systèmes de protection sociale/ extension de la sécurité sociale. ► Le rapport repose sur une évaluation commune et attribue une certaine part du travail à l'OIT. 	<ul style="list-style-type: none"> ► La mise en place, le développement et le maintien de systèmes de protection sociale ne font pas partie du projet. ► Le rapport ne fournit pas d'informations pertinentes/ suffisantes sur des aspects relatifs aux systèmes de protection sociale/sécurité sociale. ► Le rapport ne couvre pas la période de référence.

Différents éléments ont été pris en compte pour la sélection des rapports, conformément aux critères des TOR:

Type de document: Aussi bien les rapports à mi-parcours et finales que les rapports indépendants des évaluations des interventions de l'OIT ont été retenus. Lorsqu'il existe des rapports d'évaluation à mi-parcours et finales, seuls ces derniers sont retenus dans la liste définitive étant donné qu'ils sont plus susceptibles de contenir des leçons utiles à la présente étude, et les premiers sont parfois utilisés pour compléter les informations des rapports d'évaluation définitifs. Les évaluations de haut niveau sont utilisées pour compléter les conclusions tirées des évaluations au niveau des projets.

Période: Rapports d'évaluation des interventions qui se sont déroulées de 2012 à 2018.

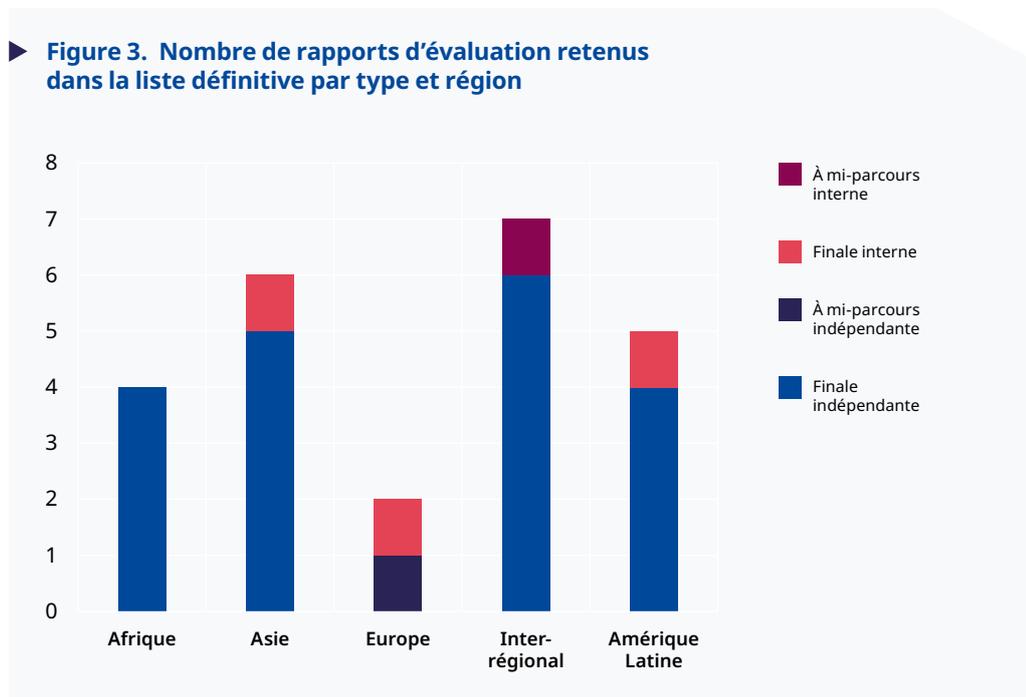
Domaine d'intérêt/portée thématique: Rapports relatifs aux interventions en lien avec la mise en place, le développement et le maintien de systèmes de protection sociale (sécurité sociale), soit directement soit en tant que composants significatifs d'autres domaines thématiques clés, tels qu'ils ont été définis par EVAL et l'OIT.

Qualité des rapports d'évaluation: Afin de parvenir à des résultats robustes et fiables, la qualité des rapports d'évaluation a été jugée sur le fait qu'ils fournissent des informations complètes, exhaustives, fondées sur des données probantes relatives aux questions posées dans cette étude de synthèse. Les rapports ne fournissant pas d'informations suffisantes/pertinentes sur le travail fait pour soutenir la protection sociale (sécurité sociale) ont été exclus, de même que les rapports dans lesquels ne figurent ni recommandations, ni leçons apprises, ni bonnes pratiques émergentes (le cas échéant).

Langue: Les rapports rédigés dans les trois langues officielles de l'OIT, anglais, français et espagnol, ainsi que les rapports en portugais ont été retenus dans le cadre de cette étude.

Les rapports ont été délibérément sélectionnés pour inclure autant que possible des projets de toutes les régions ainsi que des projets mondiaux/interrégionaux, quelle que soit la langue du rapport. Des projets représentant différents domaines d'intérêt/champs thématiques ont également été inclus.

La sélection définitive comprend 24 rapports, y compris une évaluation de haut niveau et deux évaluations intérimaires de projets qui comportaient également des rapports d'évaluation finales dans la sélection définitive. Ces trois rapports ont été utilisés pour compléter les informations fournies dans les rapports d'évaluation définitifs présentés dans la figure 3.



► Collation des résultats

Une appréciation systématique des rapports retenus dans la liste définitive a été réalisée. Les informations relatives aux conclusions clés des rapports d'évaluation, aux recommandations, aux leçons apprises et aux bonnes pratiques émergentes en matière de travail sur la protection sociale (sécurité sociale) ont été extraites des rapports et présentées sous forme de matrice. Une synthèse thématique qualitative a été réalisée et, dans la mesure du possible, a été fondée sur les questions décrites au paragraphe précédent, sur les domaines thématiques couverts, le type d'interventions et la zone géographique.

► Limites

La contrainte principale de cette étude de synthèse est liée à la disponibilité de preuves suffisantes et de bonne qualité dans les rapports, notamment des leçons apprises et des bonnes pratiques, ce qui a limité la portée des questions et sous-questions. Lorsque les leçons apprises et les bonnes pratiques étaient présentes, elles concernaient souvent des problèmes de gestion et de programmes qui n'étaient pas spécifiques aux projets relatifs à la protection sociale (sécurité sociale), plutôt qu'à un contenu de fond. Ainsi, cette étude ne porte pas sur tous les aspects des questions des TdR, mais fait plutôt ressortir un certain nombre de problèmes clés ou récurrents qui proviennent des preuves d'évaluation et qui peuvent contribuer à la Discussion Récurrente sur la Protection Sociale (Sécurité Sociale) de 2020.

Il a été particulièrement difficile d'obtenir des preuves d'évaluation spécifiques en ce qui concerne la contribution de la protection sociale/sécurité sociale aux priorités correspondantes de l'Agenda 2030 (Population, Paix, Prospérité, Planète, Partenariats), aux objectifs ODD, aux cibles et indicateurs ODD, ainsi qu'à l'invitation ODD de ne « laisser personne pour compte ». On peut attribuer cela aux contraintes liées aux systèmes de contrôle et de rapport. Ainsi, ces thèmes ont une couverture limitée, voire nulle dans cette étude de synthèse.

Parmi les autres contraintes figurent la sous-représentation du Bureau Régional des Etats Arabes (BREA) dans la base de données initiale et leur non représentation dans la base de données définitive. Il y a eu également des difficultés dans les attributions au niveau des programmes communs.

► Annexe II. Liste définitive des rapports étudiés

S.n.	Rapport n°	Titre (Symbole TC)		Type et période d'évaluation
1.	E2	Proyecto de seguridad social para organizaciones sindicales SSOS - Fase II (INT/00/000/AAA)	https://www.ilo.org/ievaldiscovery/#aglma04	Finale indépendante
2.	E3	Protection sociale et égalité des sexes au Cambodge - Evaluation Définitive (CMB/09/04/SPA)	https://www.ilo.org/ievaldiscovery/#bq218xi	Finale indépendante
3.	E9	Extension de la protection sociale- STEP/ projet Portugal, Phase II (GLO/08/60/POR)	https://www.ilo.org/ievaldiscovery/#azb79f1	Finale indépendante
4.	E10	Evaluation de MIGSEC: Extension de la sécurité sociale aux travailleurs immigrés africains et à leurs familles (RBSA) (RAF/08/02/RBS)	https://www.ilo.org/ievaldiscovery/#a8yz8ns	Finale indépendante
5.	E12	Amélioration de la protection sociale et promotion de l'emploi (INT/09/06/EEC)	https://www.ilo.org/ievaldiscovery/#beq0175	Finale indépendante
6.	E13	Faire du Travail Dément une Réalité pour les Travailleurs Nationaux (GLO/11/54/SID)	https://www.ilo.org/ievaldiscovery/#b718zk8	Finale indépendante
7.	E14	Apporter une réponse efficace à l'épidémie VIH/SIDA dans le monde du travail: programmes Pays (GLO/12/63/NOR)	https://www.ilo.org/ievaldiscovery/#bv8lc4w	Finale indépendante
8.	E19	Promotion et création de services d'emploi et d'assurance dans les pays de l'ANASE (RAS/13/53/JPN)	https://www.ilo.org/ievaldiscovery/#afi3ifc	Finale indépendante
9.	E20	Programa para la promoción de un Piso de Protección social en la región andina (RLA/14/03/SPA)	https://www.ilo.org/ievaldiscovery/#aafvp1q	Finale indépendante
10.	E21	Rapport sur l'Evaluation Indépendante des Résultats des Programmes Pays Africains financés par le CSBO 2012-2013 dans le Domaine Thématique de la Protection Sociale (INT/00/000/AAA)	https://www.ilo.org/ievaldiscovery/#alxmhdn	Finale indépendante
11.	E23	Soutien à la mise en place du Programme National d'Assurance Santé en RDP du Laos et à l'extension de sa couverture - Evaluation Définitive (LAO/11/01/LUX)	https://www.ilo.org/ievaldiscovery/#a1qpu32	Finale indépendante
12.	E24	Création de seuils nationaux de protection sociale en Afrique du Sud (RAF/13/04/IRL)	https://www.ilo.org/ievaldiscovery/#bkwpovi	Finale indépendante
13.	E25	De la crise à l'emploi sûr et décent au Kirghizstan et au Tadjikistan, Phase II (RER/13/01/FIN)	https://www.ilo.org/ievaldiscovery/#ai7xd9	À mi-parcours indépendante
14.	E26	Promotion et création de la sécurité des revenus et de services d'emploi en Asie, Phase II (RAS/13/08/JPN)	https://www.ilo.org/ievaldiscovery/#bry8ie0	Finale indépendante

S.n.	Rapport n°	Titre (Symbole TC)		Type et période d'évaluation
15.	E27	Stratégies et activités de l'OIT pour la création et l'extension de seuils de protection sociale pour tous 2012-2017 (N/A)	https://www.ilo.org/eval/Evaluationreports/Strategyandpolicyevaluations/WCMS_584279/lang--en/index.htm	Evaluation de haut niveau
16.	E28	Evaluación cluster sobre iniciativas OIT en favor de la transición hacia la formalidad (RBSA) (N/A)	Evaluation thématique régionale	Finale indépendante
17.	E29	Evaluación Temática Regional sobre Pisos de Protección Social (N/A)	Evaluation thématique régionale	Finale indépendante
18.	E32	Programme de Coopération Sud-Sud pour les Pays d'Afrique dans le domaine du Dialogue Social et de la Protection Sociale (RAF/15/15/DZA)	https://www.ilo.org/ievaldiscovery/#auduvbr	Finale indépendante
19.	E33	Programme de Partenariat OIT/Corée pour la mise en œuvre de la Décennie du Travail Dément en Asie (2015-2017) (GLO/15/50/ROK)	https://www.ilo.org/ievaldiscovery/#bfdv07	Finale indépendante
20.	E34	Renforcement des Systèmes de Protection Sociale dans les PALOP et au Timor-Leste (GLO/15/12/PRT)	https://www.ilo.org/ievaldiscovery/#bxhwpv1	Finale indépendante
21.	I2	Proyecto para la extensión de la protección social en los países de la subregión andina; Bolivia, Ecuador y Perú (RLA/08/02/SPA)	https://www.ilo.org/ievaldiscovery/#beb56	Finale interne
22.	I-1	Protection sociale au Mozambique (MOZ/12/50/OUF)	https://www.ilo.org/ievaldiscovery/#bo9ngux	Finale interne
23.	I-3	Evaluation Thématique de la Protection Sociale en Région Asie 2012-2017 (Phase II)	https://www.ilo.org/ievaldiscovery/#a67rau0	Finale interne
24.	I-4	Projet sur la sécurité sociale financé par le CSBO au Tadjikistan 2016-2018 (N/A)	S/O	Finale interne

